

3. **283.12.2018** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Approuvé à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention.

4 **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL**

4.1 **ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

4.1.1 **284.12.2018** **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COU-
VRANT LA PÉRIODE DU 4 AU 17 DÉCEMBRE 2018**

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Marie-Hélène Boily, directrice générale et trésorière, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Marie-Hélène Boily
Directrice générale et trésorière

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Martin Voyer d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix couvrant la période du 4 au 17 décembre 2018 laquelle totalise la somme de 301 963,37 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n°51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.2 **GESTION DU TERRITOIRE**

4.2.1 **285.12.2018** **ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION
DES TRANSPORTS FERMETURE DE ROUTE EN PÉ-
RIODE HIVERNALE – SAISON 2018-2019**

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a proposé à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix la signature d'une entente demandant à la Ville la responsabilité de s'occuper de la fermeture du rang du Poste (intersection rue Saint-André et route Saint-André) lors de tempêtes hivernales ou de situations d'urgence;

Considérant que le ministère offre à la Ville une compensation;

Considérant la liste de droits et obligations de la Ville dans cette entente;

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ne possède pas suffisamment d'effectifs humains et matériels à prioriser pour le ministère en pareilles situations;

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix deviendra responsable au niveau de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Évans Potvin :

d'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix n'autorise pas la signature de l'entente de fermeture de route en période hivernale pour le rang du Poste (intersection rue -Saint-André et route Saint-André).

Adoptée à l'unanimité

4.3 **CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

4.3.1 **286.12.2018 VILLAGE FAMILLE SUR GLACE, AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICES - DÉCISION**

Considérant la demande de modification de la convention de services avec le Village famille sur glace reçue en avril 2018;

Considérant les rencontres intervenues entre les représentants de la Ville et ceux de la corporation du Village pour discuter, argumenter et négocier les demandes reçues tout en respectant le principe d'équité avec d'autres organismes accrédités.

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais :

d'autoriser la signature de la nouvelle convention de services.

Adoptée à l'unanimité

4.4 **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

4.4.1 **287.12.2018 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS**

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'autoriser, en vertu des articles 4,8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<i>Demandeur</i>	<i>Demande</i>	<i>Montant accordé</i>
Fondation Hôtel-Dieu d'Alma	Contribution annuelle 2018	2 000\$
Fondation sur la pointe des pieds	Aide financière dans le cadre du double défi des 2 Mario qui se tiendra du 5 au 7 février 2019	100 \$ (versé en 2018)

Adoptée à l'unanimité

5. **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 288.12.2018 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE MONSIEUR GUILLAUME CÔTÉ

M. Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de Monsieur Guillaume Côté, originaire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, pour son parcours exceptionnel en tant que danseur étoile du ballet national du Canada, il est le premier Québécois et deuxième Canadien à être invité au ballet du Bolchoï de Moscou.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier